

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE EN POLYNESIE FRANÇAISE
PRÉSIDENCE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 26 janvier 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Point de situation sur le coronavirus

Suite à la survenue de cas d'infections respiratoires à un nouveau virus chez des personnes ayant fréquenté un marché de la ville de Wuhan, en Chine, une alerte sanitaire a été déclarée par les autorités chinoises.

La situation épidémiologique continue à évoluer tant sur la répartition géographique des cas que sur le nombre de cas confirmés. Au 25 janvier 2020, plus de 1300 cas ont été confirmés en Chine ainsi que 41 décès. Des cas importés ont été reportés en Corée du Sud, au Japon, en Thaïlande, à Taiwan, aux Etats-Unis, à Singapour, en Malaisie, au Vietnam, en Australie, au Népal et en France ¹.

Les autorités chinoises ont mis en quarantaine la province de Hubei, où se trouve Wuhan, et ont décidé de suspendre les voyages de groupe à l'étranger.

Les services de la Santé de la Polynésie française et les services de l'Etat (Direction de la protection civile) se tiennent régulièrement informés de l'évolution épidémiologique de ce virus et des mesures de gestion préconisées par l'OMS.

Mesures prises par le gouvernement de la Polynésie française

A l'heure actuelle, le risque d'introduction en Polynésie française de ce virus est considéré comme possible mais de faible probabilité.

Le ministère de la Santé et de la prévention, en lien avec les services de l'Etat, les ministères du Tourisme, de l'Education et des Transports supervise la mise en œuvre de mesures de prévention en Polynésie française.

Bien qu'il n'y ait aucun vol direct en provenance de Chine, des mesures de prévention sont en cours et les informations à destination des voyageurs sont réévaluées en fonction de la situation épidémiologique.

Les services d'urgence, les établissements hospitaliers et les professionnels de santé sont informés sur la situation et les recommandations. Ils disposent des matériels et des procédures adaptés à la prise en charge de patients susceptibles d'être contaminés par le coronavirus.

Les moyens habituels de situation d'urgence sanitaire sont prêts et peuvent être mobilisés rapidement si besoin.

Recommandations

Le ministère de la Santé et de la prévention rappelle, pour les personnes qui auraient séjourné en Chine récemment, les précautions à prendre en cas de signes d'infection respiratoire (fièvre, toux et difficulté respiratoires) :

• **Contactez le Samu Centre 15** en faisant état des symptômes **et d'un séjour récent à Wuhan, ou plus généralement en Chine**, afin de bénéficier d'une prise en charge médicale adaptée. Il ne faut pas se déplacer dans un centre de consultation.

Il est recommandé dans ce cas :

- De porter un masque chirurgical lors de contacts avec d'autres personnes.
- De se laver régulièrement les mains (solution hydro alcoolique) et d'utiliser des mouchoirs jetables. **Il est fortement recommandé d'éviter tout déplacement en Chine.** Des informations complémentaires seront prochainement disponibles sur le site de la Direction de la santé <https://www.service-public.pf/dsp/> et sur sa page Facebook. Pour plus d'informations, consultez la page <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> où vous pourrez retrouver l'ensemble des informations sur le nouveau coronavirus.¹ *Source : Centre opérationnel de régulation et de réponse aux urgences sanitaires et sociales, daté du 25 janvier 2020.*